

LIVRET D'ACCUEIL



Société CCDA FORMATION

Déclaration d'activité n°76810146581- Préfecture de la Région Occitanie

Vous venez de vous inscrire à une formation proposée par l'organisme CCDA Formation.

Nous sommes heureux de vous compter parmi nous et tenons à vous présenter notre organisme, nos engagements et nos outils, selon le sommaire suivant :

1. Présentation de CCDA Formation
2. Notre charte qualité
3. Nos formateurs
4. Notre périmètre d'intervention
5. Vos contacts
6. Informations pratiques

1. Présentation de CCDA Formation

L'organigramme de l'organisme :

Gérante : Élisabeth Cabanes

Service Administratif

Responsable pédagogique, administrative
et référente handicap :
Fanny Culié

Service Formation

Formateurs :

Fanny Culié
Avocate

Christophe Cabanes d'Auribeau
Avocat

Depuis février 2018, la Société CCDA FORMATION permet aux professionnels qui sont confrontés à l'application de la législation sociale de bénéficier d'une formation dédiée à l'actualité (riche) en matière de droit social.

Née de la conviction que cette matière évolutive nécessite une mise à jour régulière, la Société CCDA FORMATION propose ainsi deux demi-journées de formation par trimestre afin de faire le point sur les dernières nouveautés et décisions de justice.

Forte de 7 années d'expérience et grâce à des formateurs qualifiés, la Société CCDA FORMATION présente sur 2023 et 2024 un taux de réussite de 100% ainsi qu'un taux de satisfaction de 100 % des stagiaires ayant répondu aux enquêtes.

2. Notre charte qualité

Nous nous engageons à :

- Accompagner nos clients dans l'analyse de leurs besoins ;
- Concevoir chaque programme de formation en fonction des objectifs poursuivis ;
- Choisir les techniques pédagogiques et les profils d'intervenants les mieux adaptés pour assurer les formations proposées ;
- Mettre en œuvre une démarche de progrès en matière d'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap ;
- Animer nos stages de façon vivante et interactive ; favoriser les échanges et les mises en situation ;
- Mesurer systématiquement la qualité de nos prestations dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue.

Pour cela, nous procédons conformément aux étapes suivantes :

- Étape 1 : Recueil des données nécessaires à la conception d'une action pertinente (profil du public, objectifs poursuivis, contexte, spécificités et contraintes à prendre en compte);
- Étape 2: Choix des intervenants (sur la base de leurs compétences théoriques et pratiques, mais aussi de leur savoir-faire pédagogique, de leur expérience et de leur disponibilité);
- Étape 3 : Concevoir la formation et la formaliser à travers un support écrit de qualité ;
- Étape 4: Actualiser régulièrement les supports et les programmes.

Par ailleurs, nous nous efforçons de :

- Prendre en compte les attentes collectives et individuelles des stagiaires ;
- Veiller au confort matériel et psychologique des stagiaires en cours de formation pour favoriser leur apprentissage ;
- Remettre à chaque stagiaire un document pédagogique adapté et pertinent ;
- Effectuer un bilan de chacune de nos formations, par une évaluation individuelle écrite ;
- En cas de non-conformité d'une formation, analyser les raisons du dysfonctionnement et mettre en place les mesures correctives nécessaires.

3. Nos formateurs



CHRISTOPHE CABANES D'AURIBEAU

Formateur et Avocat associé
Fondateur du Cabinet CCDA AVOCATS, Maître Christophe Cabanes d'Auribeau a prêté serment en décembre 2004.

Titulaire d'un DEA « droit du travail », et auteur d'une thèse sur l'employeur, il s'est toujours consacré au droit social.

Il a ainsi obtenu les mentions de spécialisation en droit du travail et droit de la sécurité sociale et de la protection sociale.

Fort d'une expérience acquise au sein de grands Cabinets d'affaires (BARTHELEMY puis FIDAL), Maître Christophe Cabanes d'Auribeau intervient principalement en Conseil auprès des entreprises.



FANNY CULIÉ

Formatrice, et Avocat associé
Diplômée d'études supérieures en droit du travail (Master 2 en droit et pratique des relations de travail), Maître Fanny Culié a prêté serment en décembre 2012.

Après 3 ans passés au sein du département « droit social » du Cabinet FIDAL, elle rejoint Maître Christophe Cabanes d'Auribeau en avril 2016.

Maître Fanny Culié intervient ainsi principalement dans le cadre des dossiers judiciaires relevant du droit social.

Nos formateurs interviennent dans le cadre de formations relatives au droit social depuis plusieurs années, et ont pu notamment animer des formations relatives : à l'actualité en droit social, aux délégations de pouvoirs, à la paye, à l'inaptitude des salariés, aux accidents du travail & maladies professionnelles, au Comité Social et Économique, au pouvoir disciplinaire de l'employeur, etc.

4. Notre périmètre d'intervention

Géographique : principalement région Occitanie (plus particulièrement dans le Tarn et l'Aveyron).

Secteur d'activité : tous.

Type de public : Dirigeant et Chef d'entreprise, Assistant RH, RRH et DRH, Responsable du personnel et Chef de service, Juriste et Gestionnaire paie / RH, Membre de l'encadrement, Représentant du personnel, etc., confronté à l'application de la législation sociale dans le cadre de son activité professionnelle au sein d'une structure de droit privé (société, Association, groupement, fondation, etc.).

5. Informations pratiques

Nos formations à distance

En fonction du contexte et/ou des demandes, nous sommes amenés à réaliser des formations à distance avec l’outil zoom. À cet effet, nous vous transmettrons un lien de connexion dans votre convocation.

Afin de vous connecter vous pouvez consulter le tutoriel [ici](#)

Nos formations en présentiel

Salle « Cabinet CCDA AVOCATS »

Coordonnées

Adresse : 18 rue Gustave Eiffel – 81000 ALBI

Coordonnées GPS : 43.91694352626889, 2.160324668227878

Téléphone : 05 63 54 08 40

Courriel : isabelle@ccda-avocat.fr

Informations pratiques d'accès

En voiture :

- Voie d'accès : Rue du Roc
- Parking : Parking devant l'immeuble, accès libre

En bus : LIGNE A – Arrêt EIFFEL

En train : Gare SNCF - Place Stalingrad

Information d'accueil

Restauration : restaurants à proximité :

- Carré Sud : 283 Av. Colonel Teyssier, 81000 Albi - ☎ 05 63 38 75 54 - <https://www.facebook.com/carresudalbi/>
- Brasserie Chez Louis : 1 Rue Suzanne Lenglen, 81000 Albi - 05 63 47 17 10 https://www.facebook.com/p/Chez-Louis-Albi-100049266320535/?locale=fr_FR
- El poulet de la pampa : 216 Av. Colonel Teyssier, 81000 Albi - 05 63 47 50 89 - https://www.tripadvisor.fr/Restaurant_Review-g187167-d2218604-Reviews-El_Poulet_de_la_Pampa-Albi_Tarn_Occitanie.html

Hébergement : hôtels à proximité :

- Hôtel Ibis Styles Le Theatro : 48 Pl. Jean Jaurès - <https://all.accor.com/> - +33563432020
- Alchimy : 12 Pl. du Palais - <http://alchimyalbi.fr/> +33563761818
- Hôtel Lapérouse des Cordeliers - 19-21 Pl. Lapérouse - <http://www.hotel-laperouse.com/>
- +33563546922
- Ibis budget Albi Centre : 16 Av. Gambetta - <https://all.accor.com/> - +33563430303

Accès aux personnes en situation de handicap

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter afin d'adapter le choix de la salle ou des outils, le cas échéant.

6. Vos contacts

Fanny Culié : Référente pédagogique, administrative et handicap

Mail : contact@ccda-formation.fr

Téléphone : 06.75.08.60.21